

# Vernoy infos

Vernoy - Monument  
Aux Morts de la Grande  
Guerre 1914-1918



## RUBRIQUES du bulletin municipal

- 1 Édito de M. le Maire  
Note de la rédaction
- 2 Manifestations
- 3 Dates à retenir  
Infos pratiques
- 4-5 En bref...  
Conseil Municipal  
A propos de...  
Le point sur...
- 6 Un peu d'histoire de...
- 7 Les p'tits trucs de mamie...  
Il était une fois
- 8 Vue sur...  
Curiosité  
Autour de ...  
Dernière minute



## ÉDITO de Monsieur le Maire

Vernoyennes, Vernoyens,

Depuis l'élection municipale de Mars, le conseil s'est mis en place et comme certains le savent, j'ai été appelé à occuper les fonctions de Directeur de Cabinet-Médiateur à la Ville de Sens.

Je suis, certes, moins présent en mairie que les sept dernières années où j'ai voué à la commune la plus grande partie de mon temps, faisant l'impasse sur ma vie professionnelle.

Je ne le regrette pas et suis fier d'avoir mené à bien cette tâche, compte tenu de la somme de travail qu'il y avait à effectuer comme vous avez dû le lire sur le bilan du dernier mandat.

Certains pourraient penser que j'abandonne le village, sachez qu'il n'en est rien.

Mes nouvelles fonctions me permettent des contacts non négligeables avec des professionnels dans tous les domaines, et ceux-ci ne peuvent qu'être bénéfiques pour la commune.

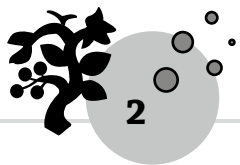
J'assure toujours la permanence du premier samedi du mois et suis joignable à mon domicile. Présent en mairie, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, tous les mercredis matin, sachez que je suis toujours au service de la commune et continue à gérer les dossiers communaux et à participer aux différentes réunions.

Cet éditto a pour but de vous rassurer et de vous assurer de mon dévouement.

Bien à vous,  
Philippe GÉNIUS

## Note de la rédaction

Quel été pourri ! Je ne sais pas vous, mais moi j'ai l'impression qu'il n'y en a pas eu cette année. Les vacances sont finies, la rentrée des classes est déjà un souvenir, les températures auraient pu nous faire espérer un été indien...mais... Brrr... ce matin, il ne faisait pas très chaud... On a remis la petite laine... Vous allez presque pouvoir lire au coin du feu ce...30<sup>e</sup> numéro de votre gazette favorite... Allez... Avouez que vous l'attendiez... Non ? Bon, tant pis !!!



## **SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MAI : EXPO DOC ET PHOTOS - MAI 68**

Beaucoup de monde à cette exposition « pas ordinaire » qui avait pour thème les événements de mai 68 dans leur chronologie. Bandes son de l'époque, documents, journaux, photos, pavés et banderoles, rien ne manquait pour se replonger dans leur passé, pour certains, et découvrir pour d'autres ce fameux Mai 68.

*Une très belle réussite pour cette exposition qualifiée de « courageuse » par bon nombre de visiteurs...*

## **SAMEDI 14 JUIN : SOIRÉE JAZZ**

Ce rendez-vous habituel d'automne a été reporté en Juin et ce changement de date ne lui a pas été favorable.

Le peu de réservations enregistrées a contraint les organisateurs à annuler cette soirée pourtant prometteuse.

La proximité de la fête de la musique, le nombre de manifestations et autres cérémonies liées à cette saison sont sans doute les raisons de cette désaffection.

*Une date à revoir...*

## **SAMEDI 28 JUIN : SORTIE À NIGLOLAND**

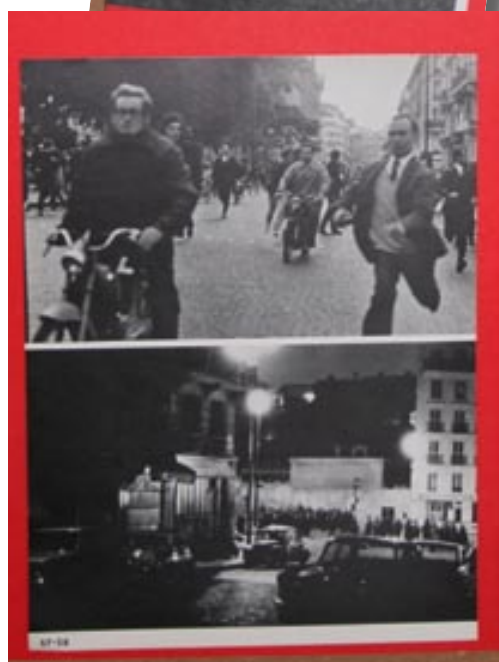
Un temps formidable, une ambiance du tonnerre dans le groupe, des attractions abordables sans trop d'attente, tous les ingrédients étaient là pour une journée réussie. Les participants, heureux de leur voyage, en redemandent. *Une prochaine sortie, l'an prochain à la même date sans doute, est à l'étude...*

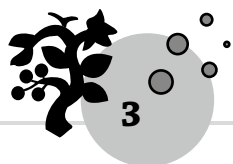
## **FESTIVITÉS DU 14 JUILLET :**

Pari tenu et gagné ! Une manifestation très réussie ! Il faut dire qu'après les journées de grisaille du début du mois de juillet celle-ci fut un miracle. Les nombreux bénévoles venus installer et tenir les stands n'ont pas chômé et **les Tigres de Nathalie Halley** ont remporté un gros succès. (Nul doute que leur présence a fortement contribué à la réussite de cette journée). A la buvette, et à la restauration, tenues par l'association des vieilles voitures de Savigny-sur-Clairis saucisses, andouillettes et frites ont rassasié les visiteurs. *Merci à toutes les personnes de la commune et des communes avoisinantes pour leur participation efficace, ainsi qu'aux Vernoyens pour les lots.*

Encore bravo et merci à *Nathalie* et *Gilles* pour leur prestation et leur grande disponibilité.

*A refaire semble-t-il ???*





## DATES À RETENIR

**Dimanche 12 octobre 2008 - 12 h -**  
**REPAS TRADITIONNEL D'AUTOMNE**, avec le retour du couscous qui a été fort bien accueilli l'an dernier.

**Vendredi 31 octobre 2008**

**BALADE D'HALLOWEEN -**

Rendez-vous à 18 heures à la Salle des Fêtes.

**les 8 - 9 - 10 et 11 novembre 2008 -**

**JOURNÉES DE LA MÉMOIRE - 1918-2008 : 90 ANS APRÈS**

Cette commémoration bien particulière s'orchestrera sur les quatre jours de la manière suivante :

**Samedi 8 novembre** : à partir de 14 heures -

*Cérémonie d'ouverture* de ces journées commémoratives avec discours de M. le Maire - *Présentation de l'exposition et conférence* sur les mutineries de 1917 par Frank Sereni, historien, à 15h 30

**Dimanche 9 novembre** :

Exposition 10 h/ 12 h - et 14 h/19 h

15 h : *Hommage* par l'Atelier-Théâtre de Vernoy « Les Saisons de l'Âme » lecture de textes sur la Grande Guerre

**Lundi 10 novembre** :

Exposition 10 h/12 h - 14 h /18 h

17 h : *projection d'images* de la Grande Guerre

**Mardi 11 Novembre** :

Exposition 10 h/ 12 h - *Commémoration* au Monument aux Morts avec *l'Harmonie musicale de Saint-Valérien* à 14 h 30 suivie du verre de l'amitié pour clôturer ces quatre journées.

## A PROPOS DE...

### SPECTACLE DE NOËL

*Communiqué de M-Christine Génies, Présidente de Culture & Loisirs Vernoyens.*

Cette année, un travail accru en mairie, la préparation de la commémoration du 11 novembre, telle que décrite dans les « dates à retenir », ne me laissent guère de temps pour préparer avec les enfants le traditionnel spectacle de Noël.

Je sais que les enfants ont été déçus et depuis 12 ans maintenant que je prépare cette manifestation, je dois dire que je le regrette...

Que les enfants se rassurent, le Père Noël passera tout de même à Vernoy pour la distribution des jouets et le rituel goûter.. La date en sera communiquée ultérieurement, étant dans l'attente d'une réponse pour un éventuel divertissement ...

*Si vous souhaitez prendre le relais, il ne tient qu'à vous...*

## INFOS PRATIQUES

### Ramassage des encombrants

*2<sup>e</sup> et dernier passage de l'année*

**le Jeudi 27 novembre 2008**

Un petit rappel en ce qui concerne les appareils électroménager, audiovisuel et informatique : Ces appareils ne sont plus ramassés - veuillez les déposer dans les déchetteries de Sens - voir VI N°28 -

### Ramassage O.M. - bac marron -

**Ramassage du Mardi 11 novembre** reporté au **vendredi 14 novembre**

### Élections :

Les inscriptions sur les listes électorales sont enregistrées **jusqu'au 31 décembre 2008**

**Petit rappel** : Les bacs à ordures ménagères ne doivent pas stationner sur le trottoir en dehors des jours de ramassage. Merci d'en prendre note. Les jours de ramassage restent inchangés :

**mardi matin** pour le **bac marron - mercredi** dans la journée pour le **bac jaune**.

### Transports scolaires :

Il reste encore quelques cartes de transports scolaires non retirées en mairie.

Attention : la fréquentation du car sera interdite aux enfants non munis de cartes à partir du 22 septembre....

### Recensement militaire :

Les jeunes (filles et garçons) doivent se présenter en mairie dans le mois de leur 16<sup>e</sup> anniversaire pour l'inscription sur les listes de recensement militaire.

Attention : le document délivré permet l'inscription aux différents concours et examens ainsi qu'au permis de conduire.... Il sera réclamé par les lycées et autres écoles de conduite.

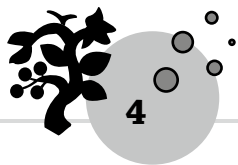
### SIVOM

#### École Multisports du Gâtinais

A la suite d'une blessure l'animateur sera indisponible jusqu'à la rentrée de janvier 2009

Pour tous renseignements - ☎ 06.19.69.23.54





## EN BREF

Il a été constaté, depuis quelque temps, une recrudescence des dépôts sauvages d'encombrants, matelas, téléviseur, meuble de salle de bains, pièce de ferraille et autre casier à bouteilles au carrefour des Goguelins.

Un tonneau, qui a été scellé à un poteau à ce carrefour attire sans doute ce genre de dépôt ; n'ayant pas pu connaître l'auteur de cette installation, les services de la mairie vont procéder à son enlèvement dans les prochains jours.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

- Barbara Draux
- Lisa Piat
- Evann Dubois-Labayie
- Amilys Sanga

*Nos félicitations aux heureux parents...*

## DÉCÈS

Madame Renée Thamin

*Toutes nos pensées vont à sa famille....*

## Conseil municipal

La rédaction de Vernoy Infos, sous couvert de Monsieur le Maire, ouvre une **rubrique** destinée aux **conseillers municipaux**.

Aujourd'hui : **l'Assainissement non collectif**, par Magali Duneuf-Germain.

### L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (A.N.C)

*Le Maire, Philippe GENIUS m'a confié la responsabilité de ce dossier au sein de la mairie, et élue en tant que déléguée à la Communauté de Communes du Gâtinais à Chéroy, je suis membre de la Commission S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de cette intercommunalité.*

### ÉTUDE DE ZONAGE

*Rappel* : Fin Décembre 2006, une réunion publique s'est tenue à l'initiative de la municipalité, en présence du bureau d'études YONNE INGENIERIE SE-SAER, afin de présenter aux administrés les raisons et objectifs de la réalisation d'une étude de zonage de l'assainissement.

Suite à cette rencontre, un questionnaire a été adressé aux habitants afin de connaître l'avis de chacun sur le type d'assainissement à mettre en place. Sur les 120 questionnaires envoyés (y compris pour les résidences secondaires), 45 foyers ont fait parvenir leur réponse à la mairie, donnant ainsi 39 avis favorables pour un assainissement individuel et 6 pour un assainissement collectif.

Le 15 Décembre 2007, le Conseil Municipal votait la mise en place d'un assainissement non collectif.

### Contenu de l'étude de zonage :

- Présentation du territoire communal (nombre d'habitations, contraintes environnementales, réseaux eau potable, etc ....)

- État des lieux général de l'assainissement existant

- Estimations financières et techniques pour le choix d'un Assainissement Collectif et/ou Non Collectif

- Obligations de la commune et des particuliers

### Assainissements présentés :

• **Assainissement Collectif** : préconisation retenue principalement dans le centre bourg, construction d'une station d'épuration, augmentation du prix de l'eau, raccordement à la charge du particulier, endettement pour la collectivité,

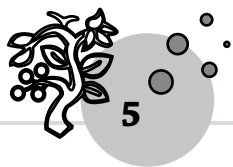
• **Assainissement Non Collectif** : diagnostic nécessaire, travaux de réhabilitation à la charge du particulier (possibilité de subvention pour les travaux : modalités à préciser)

Lors de sa séance du 11 juillet dernier, le Conseil Municipal a délibéré, acceptant la mise à l'enquête publique de l'étude de zonage. Un commissaire enquêteur assurera, sur la commune une permanence destinée à recevoir les observations des administrés, qui seront consignées dans un registre. Les jours et heures de présence du commissaire enquêteur seront diffusés aussi largement que possible (journaux locaux, affichage public, etc ....). L'étude de zonage sera ensuite validée par le Préfet.

### LE S.P.A.N.C. DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GÂTINAIS

La commune de Vernoy a transféré au S.P.A.N.C. la compétence assainissement non collectif en ce qui concerne :

- le contrôle de l'existant : étude à la parcelle obligatoire avant le 31 Décembre 2012 réalisé par VEOLIA
- le contrôle de conception : effectué par VEOLIA lors d'une demande de permis de construire ou une



réhabilitation. Étude de faisabilité au préalable vivement conseillée et réalisée par un bureau d'études,

- le contrôle d'exécution : intervention de VEOLIA sur le terrain afin de valider la conformité des travaux consécutifs au contrôle de conception.

Les contrôles réalisés par l'intermédiaire du S.P.A.N.C. sont à la charge des propriétaires.

### **Contrôle de l'existant :**

Le territoire de la Communauté de Communes a été réparti en 5 lots (Vernoy : 3<sup>e</sup> lot), afin d'organiser au mieux les interventions des techniciens de VEOLIA.

A compter de Septembre 2008, VEOLIA interviendra, sous couvert de la Communauté de Communes, auprès des particuliers afin d'accomplir le contrôle de l'existant. Ce diagnostic aura pour finalité d'informer le particulier sur l'état de son installation : conformité avec la Loi sur l'Eau ou pas. Une réunion publique d'information est prévue sur chaque commune afin de définir le cadre et les conditions d'intervention chez les propriétaires. La présence de tous les administrés de Vernoy est vivement conseillée.



*L'Assainissement Non Collectif est soumis à une réglementation très rigoureuse. Une bonne information et une connaissance de la législation pourront nous permettre d'aborder ce sujet très complexe dans les meilleures conditions.*

*L'environnement est l'affaire de tous !*

*Bien à vous,*

*Magali DUNEUFGERMAIN.*

### **COMMUNIQUÉ E.R.D.F**

L'E.R.D.F. Bourgogne doit procéder à l'élagage à proximité des lignes moyenne et base tension sur le territoire communal.

Une entreprise d'élagage interviendra dans le courant des mois de Septembre, Octobre et Novembre 2008. Ces travaux seront exécutés conformément aux règles techniques en vigueur.

Les bois de coupes seront rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.

Coordonnée de l'entreprise : **Société PAREAU** – 77650 – Sainte Colombe - ☎ 01. 64. 00. 14. 71

## A propos de...

### **Nuisances sonores...**

La mairie ayant reçu, dans la boîte aux lettres, une demande anonyme concernant les nuisances sonores, un avis a été mis sur le panneau d'affichage début juillet rappelant les horaires d'utilisation d'engins générant du bruit.

Cette demande précisant la parution des textes de Loi dans le Vernoy Infos, nous vous les communiquons à nouveau : « Règlement national des horaires à respecter pour l'utilisation, par les particuliers, d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses etc... »

**Ces travaux de jardinage et de bricolage ne peuvent être effectués que :**

- Les **jours ouvrables** :  
de **8 h 30 à 12 heures** et de **14 h 30 à 19 h 30**
- Le **samedi** :  
de **9 heures à 12 heures** et de **15 heures à 19 heures**
- Le **dimanche** et les **jours fériés** :  
de **10 heures à 12 heures**

**Pour l'agrément de tous, merci de bien vouloir les respecter.**

## Le point sur...

### **L'école et la semaine de quatre jours**

Une fois de plus un projet, soulevé en juin et non préparé, a vu la rentrée des classes perturbée pour les enfants du primaire.

A partir de cette année, ces enfants n'auront plus école ni le mercredi, ni le samedi, ramenant à quatre jours la semaine scolaire.

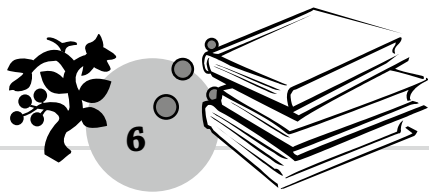
Deux heures hebdomadaires destinées aux élèves en difficulté sont prévues dans le programme 2008/2009.

Lors du conseil d'école de Domats, qui s'est tenu le jeudi 11 septembre 2008, les enseignants ont informé parents et élus de leur décision de positionner une demi-heure de rattrapage par jour le matin à 8h30, pour les enfants en difficulté.

Le Conseil Général ayant décidé de ne pas assurer le transport des enfants pour ces heures supplémentaires, quelque jour que ce soit, les parents devront se « débrouiller » pour conduire leurs enfants à l'école.

Imaginons les problèmes engendrés pour une famille de trois enfants dont l'un est en difficulté : un vrai casse-tête et une dépense financière plus importante.

A part ça ? Tout va bien...



# Un peu d'histoire géographique

## « ENTRE GÂTINAIS ET SÉNONAIS »

*La naissance de cette rubrique date du n° 9 de votre gazette communale (nous en sommes à 30) où je vous contais l'origine du nom de Vernoy. Le numéro 10 donnait un aperçu assez succinct de la situation géographique de notre commune. Voici donc quelques explications complémentaires qui vous permettront peut-être de mieux situer votre village, entre Gâtinais et Sénonais.*

*Comme vous le savez Vernoy culmine à 195 m d'altitude (vertigineux) !*

*Commune de forme polygonale, ayant approximativement l'allure d'un trapèze, Vernoy est à cheval sur plusieurs bassins de modestes rivières. Compte tenu des reliefs très modérés du Gâtinais et du Sénonais, c'est donc relativement une commune de sommet (ah ! je m'disais aussi...)*

*Y prennent naissance, en deux directions divergentes la Clairis et le Lunain, tous deux affluents du Loing, mais aussi des émissaires participant à la constitution du ru de Montgérin, affluent de l'Yonne.*

*De très loin, domine en surface ce qui relève du bassin du Loing. Ce trait physique, auquel correspond la longue appartenance à la Châtellenie de Courtenay fait que cette commune appartient au Gâtinais, même si sa dépendance administrative, présente à l'arrondissement de Sens, a tendance à lui conférer l'étiquette Sénonaise.*

*C'est d'ailleurs cette situation marginale par rapport au Sénonais proprement dit qui explique (comme pour quelques autres communes) l'absence d'intérêt des chercheurs Sénonais pour Vernoy à la différence de ce que l'on observe pour toutes les communes du « vrai Sénonais ».*

*Cependant Vernoy, à la différence d'autres communes frontalières ne s'est jamais dite « Vernoy en Gâtinais ».*

*La transition est en effet insensible d'un paysage à l'autre et, s'il y avait un déterminant à ajouter, le meilleur serait sans doute, comme pour Egriselles « Le Bocage » du moins dans le sens premier de ce terme : boschage = boisé.*

*Il est vrai que ce secteur boisé, représentant un ensemble forestier conséquent, est resté longtemps déterminant, formant écran, voire obstacle.*

*De cette emprise boisée, Vernoy s'est dégagée en se tournant vers le « Vau de la Clairis » le bourg étant lui-même sur le cours du ruisseau. Mais pour autant Vernoy n'appartient que pour partie au Vau, puisqu'elle est rivée aussi à d'autres bassins, à la différence de Savigny.*

*Le territoire de Vernoy, relativement en plateau de 180 à 190 m d'altitude est en quelque sorte le bassin de réception des eaux qui se concentrent à proximité du bourg pour y faire débiter le sillon nettement plus entaillé du Vau. Ensuite, le défrichement des bois a été entrepris manifestement en remontant le Vau. Enfin, le Bourg s'est établi pratiquement au lieu géométrique de la légère cuvette formatrice de la Clairis, tête du sillon du Vau.*

*Cependant, 1500 m du Vau seulement relèvent de Vernoy, apportant d'un coup 10 mètres de dénivellation, alors que les points les plus élevés (195m) dépassent à peine le plateau.*

*Vernoy offre ainsi un paysage plus nuancé, moins d'une pièce, que le territoire de Savigny.*

*« En bien des endroits les eaux sont comme hésitantes pour savoir le chemin qu'elles vont prendre... »*

## Les petits trucs de mamie tart'pom

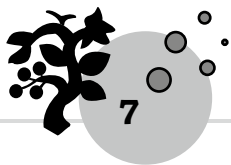
*Et nous revoilà bientôt en hiver, la rentrée des classes est terminée et Noël pointe son nez... Et oui, dans trois mois nous y serons, le temps passe vite...*

*Quelques petits trucs pour un hiver « cool » au coin du feu et devant les casseroles.*

**Feu :** ne brûlez pas dans la cheminée ou dans les

barbecues (mais l'hiver c'est plus dur)  
**des magazines en couleur :** ils dégagent  
**en brûlant des vapeurs de plomb**  
qui peuvent être **toxiques** pour les adultes et surtout pour les enfants, pire encore si le feu sert pour la cuisine.





## CUISINE

**Chocolat :** Vous êtes à court de chocolat pour réaliser le dessert tant attendu... remplacez celui-ci par de la poudre de cacao et de la margarine – (trois parts de poudre pour une de margarine)

**Tomates :** Il vous reste des tomates qui n'ont pas muri... Pour qu'elles murissent en un jour ou deux, enveloppez-les dans une serviette humide que vous placerez dans un sac en papier. (Valable aussi pour les bananes)

**Frites :** pour que les frites ne collent pas entre elles en cuisant et soient bien dorées, rincez-les à grande eau pendant trois minutes avant de les plonger dans la friture. Cela permet de laver en surface ce même amidon qui sert aussi à fabriquer certaines colles du commerce.

Pour qu'elles soient craquantes, saupoudrez-les légèrement de farine avant de les frire. C'est un truc de cuistot !

Enfin, pour ne pas avoir d'odeur de friture dans la maison, laissez un brin de persil dans l'huile bouillante pendant la cuisson des frites.

**Chou fleur :** pour éviter l'odeur de cuisson plutôt désagréable du chou-fleur, cuisez celui-ci à la vapeur en ayant pris soin de déposer dans l'eau un morceau de pain dur. Le pain absorbera l'odeur.

### Une recette pour l'automne : le vin de prune

Ingrédients :

- 1 kg de prunelles à cueillir à l'automne après les premières gelées - 1 kg de sucre - 2 cuillerées à café de levure de bière - Le jus de 1/2 citron - 100 g de raisins (facultatif)

Mélangez tous ces ingrédients après avoir écrasé un peu les prunelles.

Laissez vieillir le mélange au minimum 6 mois dans un tonnelet ou dans une grande bouteille en plastique (eau minérale de 5 l) gardée dans l'obscurité. Prenez soin de laisser le bouchon entrouvert pour que les gaz de fermentation s'échappent. Filtrez à l'issue des 6 mois.

Vous obtenez un vin rosé, légèrement pétillant, qui sera encore meilleur s'il peut attendre deux ou trois années, mais...

# Il était une fois

## Autre aventure...

*Le numéro 29 vous a proposé une aventure qui serait liée à l'origine des Jeux Olympiques, et laissait entendre qu'il en existait une autre.... Chose promise, chose due, la voici :*

Comme dit précédemment, les premiers jeux dus à Héraclès, sitôt terminés, furent oubliés. Nous devons leur retour à Pélopes (1350 avant JC), qui comme de nombreux grecs était amoureux d'une jeune beauté, Hippodamie, la fille du roi d'Elide, CÉnamüs.

Un oracle avait prédit à ce dernier qu'il serait tué par son gendre. Le roi d'Elide imposa donc une course de chars à tous les prétendants de sa fille, course sanctionnée par la mort du vaincu.

Grâce à ses chevaux puissants et bien entraînés, CÉnamüs parvenait toujours à rejoindre l'amoureux et le transperçait d'une flèche.

Pélopes, averti du danger par la belle, soudoya Myrtille, le cocher du roi. Myrtille dessera l'essieu du char de son maître. Le char se renversa. Le roi mourut.

On dit que lorsque Myrtille vint réclamer le prix de sa trahison, Pélopes, outré, le précipita dans la mer du haut d'un rocher. C'est ainsi que Pélopes put épouser Hippodamie.

Il annexa la plaine d'Olympie au trône d'Elide, fêta sa victoire en ordonnant de grandes réjouissances : Les Jeux Olympiques. Ces jeux là, déjà rénovés, ne furent plus célébrés de nouveau avant longtemps.

## "LES JEUX OLYMPIQUES" la suite

Qu'en fut-il des Jeux ?

Ils réapparurent en 776 avant J.C., alors que la peste faisait des ravages. Le Roi Iphitos, ne sachant comment la combattre, partit pour Delphes, consulter la Pythie.

Bien vite, elle rendit l'oracle : il fallait rétablir les jeux olympiques.

En ce temps-là, Lycurgue régnait sur la première puissance militaire de la Grèce d'alors, Sparte. Et celui-ci convoitait Olympie, la verte plaine. Il eût aimé s'en emparer.

Habile, Iphitos parvint à faire signer à Lycurgue un traité promulguant l'inviolabilité d'Olympie. Ainsi put être célébrée, sans risques de batailles, la première Olympiade officielle.

Le succès fut si prodigieux qu'Iphitos décida que les jeux Olympiques se renouvelleraient tous les quatre ans.

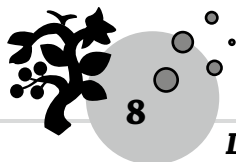
Dès lors, la préparation des Olympiades apportait la paix pendant une période de trêve de trois mois, au milieu des éternelles querelles et batailles.

(à partir de cette date les grecs compteront les années par olympiades)

Le 5 avril 1896, le baron Pierre de Coubertin déclara ouverts les Jeux d'Athènes, qui célébrèrent la première Olympiade des Temps Modernes...

Et c'est en 1900, en son honneur, que Paris, capitale du pays qui avait rénové les jeux olympiques, reçut les premiers jeux modernes qui se tiendraient alternativement dans toutes les grandes villes du monde.





## Vue sur...

### LA COOPÉRATIVE AGRICOLE

C'est déjà la deuxième année que les remorques, bennes et camions ne traversent plus notre village et que nous n'avons plus à craindre pour nos enfants. Quel soulagement !

Il va sans dire que cette opération menée à bien par l'ancienne municipalité a vu la fin de la première phase avec le déménagement du site en périphérie de Vernoy (chacun a pu voir l'avancement des travaux au carrefour de la RN60).

Cette première phase terminée, la seconde s'est mise en route avec les travaux de voirie de la route de Savigny qui ont été effectués cette année (cela a pris du temps certes, mais les négociations entre Monsieur le Maire et la Caproga ont été rudes)

La troisième phase devrait bientôt se terminer avec la démolition des bâtiments et la mise à nu du terrain repris par la commune.

Ce terrain, constructible, fera l'objet d'une étude d'urbanisme dans les prochains mois.

Du pain sur la planche pour votre nouvelle équipe municipale !

## Hommage

**par sa nièce Nicole, à Madeleine Commissaire, une figure de Vernoy**

*Madeleine est née à Beauchamps, le 29 décembre 1919, où elle a passé son enfance. Son adolescence, elle la passera à Fontenay-sous-bois et toute jeune fille elle s'engagera à la J.O.C.*

*Touchée très jeune par la tuberculose elle connaîtra sanatorium, hôpitaux et devra quitter son travail à la « Bonne Presse », qu'elle ne pourra jamais reprendre compte tenu de sa santé ;*

*Arrivée à Vernoy avec ses parents, elle se consacrera aux autres. Garde bénévole d'enfants, couture pour mamans débordées....*

*C'est ainsi qu'elle sera reconnue par les habitants de Vernoy comme une personne d'une grande bonté et d'une grande piété.*

*Très pratiquante, elle rend aussi service à l'Église en s'occupant, entre autres, du catéchisme.*

*Puis, vint le temps des retraites, physiques et morales, qu'elle passera de temps en temps dans l'Abbaye Cistercienne de Boulaur dans le Gers. Séduite par le paysage et le cadre de vie, elle quitte la commune et s'installe définitivement à Saramon où elle achètera une petite maison, au charme rudimentaire, qu'elle ne transformera jamais.*

*Malgré sa mauvaise santé, jusqu'en 1987, elle a alors 68 ans, elle fera des allers et retours Vernoy/Saramon pour s'occuper de sa mère malade.*

*Soutenue par une grande foi, elle traversera des périodes de souffrances et de douleurs liées au handicap, conséquence de sa maladie.*

*Elle continuera son apostolat jusqu'au 29 avril 2008, jour où elle s'est arrêtée de souffrir et a fait don de son corps à la science.*

*Pour Madeleine des messes seront dites à Egriselles-le-Bocage les 28 décembre 2008 – 8 février 2009 et 7 juin 2009. (l'Église de Vernoy n'étant ouverte que le 5<sup>e</sup> dimanche du mois)*

## Nouvelle rubrique : Curiosité

*Cette nouvelle rubrique est consacrée aux découvertes, aux coups de cœur que l'on souhaite partager... Vous aussi vous pourrez l'utiliser et raconter.... Proposez votre « curiosité » et nous la publierons.*

*Connaissez-vous le **Centre d'exposition du costume d'Avallon ?** Non ? Alors n'hésitez-pas à faire le détour.*

*Situé au cœur de la ville au 6 Rue Belgrand, dans le cadre d'un bel hôtel particulier des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, orné de meubles et d'objets d'époque, ce musée présente une centaine de costumes authentiques et de nombreux documents anciens.*

*Cet « antre du costume » est tenu par une mère et ses deux filles qui vivent leur passion pour l'histoire et ont une grande connaissance des tenues et objets qu'elles exposent.*

*Les visites sont toujours rythmées par des anecdotes ;*

*Cette année le thème « Masculin-Féminin » retrace l'histoire du costume d'homme du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. Le visiteur peut découvrir, à travers douze salles d'exposition, le raffinement du costume à la française du 18<sup>e</sup> en soie brodée de motifs de fleurs polychromes, l'apparition au 19<sup>e</sup> siècle du costume moderne avec l'habit, le frac, puis au 20<sup>e</sup> siècle le smoking et l'influence que ces vêtements masculins ont eu sur le costume féminin.*

*Notre avis : à consommer sans modération*

*Ouvert tous les jours du 15 avril au 1<sup>er</sup> novembre de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 h 30*

## Dernière minute

Le programme de réhabilitation du cimetière, mis en route depuis le 12 février 2003, avec la procédure de relevage des concessions abandonnées est dans sa dernière phase.

Les textes de Loi prévoyant la conservation des pierres tombales des concessions relevées pendant un an, dans l'enceinte du cimetière, la date est venue de procéder enfin à leur enlèvement. Un travail énorme d'extraction, de nivellement du sol sera effectué afin de donner à ce cimetière un meilleur aspect. Une autre procédure pour quelques tombes, plus récentes, va se mettre en route. Déjà, nous avons pu observer la remise en état de certains monuments, poussée sans doute, par la réhabilitation du cimetière. L'aménagement de la partie extérieure vers le point apport volontaire est également engagé. Il est rappelé, que les déchets verts (tontes et tailles) ne doivent pas être déposés derrière le cimetière comme nous l'avons, hélas, déjà constaté. Tout devrait être terminé pour la Toussaint.

## Autour de Vernoy

### CORNANT

#### Chambres d'hôtes

- 3 Épis aux Gites de France - 7 les Gallois -  
Sur la D 457 à 1 km de la RN 60

**Paul et Dominique Galicier** vous accueillent cordialement dans leur propriété. Ils vous proposent 2 chambres avec salle de bains et WC, dans une maison indépendante donnant sur une piscine à débordement et un vaste parc - parking clos  
- Un spacieux salon cathédrale est à votre disposition pour vous détendre. Chiens acceptés sur demande - séjour prolongé possible - Contact : **Paul Galicier** - ☎ 03.86.86.03.09  
- Courriel : dp.galicier@wanadoo.fr

## Bonne rentrée à tous...